

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



LA DESCENTE D'UN TALUS LORS D'UN RALLYE-PAPER AU CHATEAU DU TILLET

CHRONIQUE

On ne peut attendre rien de bien nouveau des dernières réunions de plat, on leur pardonnerait même de montrer de l'incohérence et de renverser la forme admise ; or, jusqu'ici, elles brillent par une régularité absolue.

C'est ainsi que Consols a continué sa marche ascendante ; né très tard, victime, par surcroît, d'un accident qui a encore repoussé ses débuts sur le turf, il n'a pu acquérir la plénitude de ses moyens avant l'arrière-saison, mais on peut le ranger sans hésitation dans la première classe de son année, comme le démontre sa victoire du Prix du Cèdre sur Matchless, Grand Seigneur et Tripolette. Ce succès caractéristique a souligné une autre performance dont la régularité avait été contestée.

Lahire, qui venait de finir aussi près que possible du cheval du baron Gourgaud, comme celui-ci, a vu sa carrière de trois ans entravée ; une gourme qu'on avait cru bénigne, en lui laissant l'apparence de la santé, influait fâcheusement sur sa forme ; il s'est retrouvé lui-même tardivement et sa victoire du Prix Perth, à Maisons, laisse à penser que le fils de Plum Centre aurait dû jouer un rôle moins effacé dans son année. Battre Rire aux Larmes au poids pour âge et Matchless à poids égal, cela doit le ranger immédiatement derrière les cracks de la saison et tout près d'eux.

Malgré tout on n'attache pas à ces succès l'importance qu'on leur aurait attribuée s'ils étaient venus à leur heure. C'est le cas ou jamais de rappeler le proverbe du lièvre et de la tortue. Sur le turf, rien ne sert d'être le meilleur si on ne l'est pas au moment fructueux.

Très probablement, c'est en se plaçant à ce point de vue que l'écurie Vanderbilt envisage les courses. Les pensionnaires de Saint-Louis de Poissy profitent de leur forme sans aucun répit et l'on en tire tout ce qu'ils sont capables de donner sur le moment sans faire de réserves en vue de l'avenir. Voyez Montrose et Pétulance, non seulement ni l'un ni l'autre ne manque une course pour son compte, mais encore ils s'accompagnent au poteau comme si chacun de son côté n'avait pas assez d'occasion de paraître sur le turf. On s'explique ce manque de ménagements en ce qui regarde la jument. Car il faut en rabattre des espoirs à longue portée qu'elle avait suscités dès son apparition, ses voies respiratoires sont atteintes, cette infirmité qui la gêne visiblement ne peut que s'accroître avec l'âge ; il est donc judicieux de profiter de sa condition actuelle. Montrose aurait besoin d'un peu plus de ménagements. Ne craint-on pas d'user ce mécanisme mal soudé dans des épreuves répétées ? C'est avec plaisir qu'on voit sonner pour lui l'heure du repos dans la crainte où nous sommes que le crack de deux ans ne fasse comme son aîné Manfred.

Il restera, espérons-le, sur son dernier succès dans le Prix de la Forêt, succès qu'il a dû à la malice de son cavalier, car sans la fantaisie d'O'Neill, Montrose aurait vu interrompre sa série de victoires par un échec imposé par son propriétaire. Les ordres étaient de s'incliner à l'arrivée devant Pétulance. Mais la supériorité du poulain sur la pouliche était telle, que son cavalier a pu s'offrir le luxe de régler son galop avec assez de précision pour faire dead-heat avec sa compagne d'écurie. Il est certain qu'en agissant ainsi, l'excellent jockey de M. Vanderbilt avait la certitude qu'il ne lézait en rien les intérêts de ce propriétaire. Par malheur pour ce dernier, par bonheur pour Mme Lemaire de Villers qui a fait naître Montrose, O'Neill n'a pas pensé à la prime à l'éleveur. Les quinze cents francs inscrits au programme fussent allés à M. Vanderbilt, naisseur de Pétulance ; il n'en aura que la moitié. Trouvez-vous pas que ce jugement de Salomon inconscient a sa saveur !

Ne terminons pas sur le chapitre des courses sans signaler un succès français de portée restreinte, puisqu'il a été obtenu dans un handicap et sous un poids insignifiant, mais d'un certain retentissement néanmoins, car il s'agit d'une des épreuves les plus en vue d'Angleterre, le Cambridgeshire, qui est échu à Long Set, un fils de Rabelais, petit-fils de l'excellente Algarade, qui avait été importé de l'autre côté du détroit par M. Sol Joël, après avoir fourni ici une carrière honorable.

**

Dans les rangs des sportsmen de toutes classes, la mort du comte de Lastours a été ressentie avec une émotion pénible. On lira d'autre part quel titre le commissaire de la Société d'Encouragement en

possession pour la troisième fois de ces importantes fonctions avait acquis à la reconnaissance du monde du turf. Il faut un dévouement réel pour assumer à l'heure présente les charges écrasantes et sans compensation de diriger nos grandes Sociétés de courses. Désigné par sa compétence d'éleveur, par sa situation mondaine, le comte de Lastours n'avait pas cru pouvoir se dérober à ce qu'il considérait comme un devoir. Il apportait dans ces fonctions délicates une courtoisie, une aménité qui se faisaient sentir auprès des plus humbles comme des plus puissants. Sa bienveillance, son obligeance étaient proverbiales et ajoutaient à l'estime unanime un sentiment d'affection qui rend sa perte singulièrement sensible.

**

La Société du Demi-Sang vient d'inaugurer à Vincennes un steeple-chase pour demi-sang trotteur. Tentative hardie dans les conditions où elle se présentait. Décidée tard dans la saison, elle devait être unique cette année. Il fallait se résoudre ou à remettre l'expérience, ou à l'instituer dans des conditions défavorables. On s'est résolu à ce dernier parti qui a été couronné de succès.

Nous disons que les conditions étaient défavorables parce que l'annonce d'une seule épreuve, fût elle dotée de 10.000 francs, ne pouvait inciter à mettre beaucoup de chevaux en dressage. On avait donc à choisir entre un petit nombre d'animaux. En fait, sur une dizaine qui ont été essayés, huit ont été engagés. N'est-ce pas déjà symptomatique ?

Il était, en outre, à supposer qu'une très grande différence de classe séparerait les concurrents éventuels. En conséquence on devait redouter une épreuve très décousue. Pour pallier à cet inconvénient, les commissaires avaient imaginé un tracé inédit. La piste peu coulante obligeait les concurrents à rester ensemble pendant les premiers 1.500 mètres, pour conserver un aspect cohérent à la course, les deux derniers mille mètres plus coulants devant servir à mettre en valeur la qualité.

Sur les huit inscrits, un seul a manqué à l'appel, et encore par suite du retard de son van. Quatre des concurrents étaient de fort beaux hunters de modèles très variés, les autres encore des plus honorables. Nos lecteurs connaissent Fulmi Coton et Giroflée, deux types d'irlandais, et Harmonie, qui a l'air d'un gros pur sang. Gaudriole, que M. Larregain avait amené du Midi, est d'un type intermédiaire entre le cheval de courses et le cheval de chasse, largement dessinée, osseuse, éclatée de partout. Comme Fulmi Coton, elle manque un peu de vitesse et n'a pu faire toute la preuve de son mérite dans ce steeple-chase d'essai dont les obstacles étaient forcément peu élevés. La course a eu lieu exclusivement entre Giroflée et Harmonie, les deux premières du Prix du Millénaire. La fille d'Obstacle saute avec une vitesse prodigieuse, à la Nivollet ; elle est très chaude, tire très fort tout en restant maniable, on l'a bien vu à la façon dont elle a pris le premier tournant tracé dans la largeur de la piste. Harmonie, plus froide, a plus de tenue. Bien placée au poids, d'ailleurs, elle tenait sa rivale quand celle-ci a décollé son jockey en sautant brutalement le bull finch. Harmonie est restée seule devant et il n'y a pas eu de finish. Cela a désorienté quelques joueurs qui se croient sportsmen. Mais l'impression générale a été très heureuse.

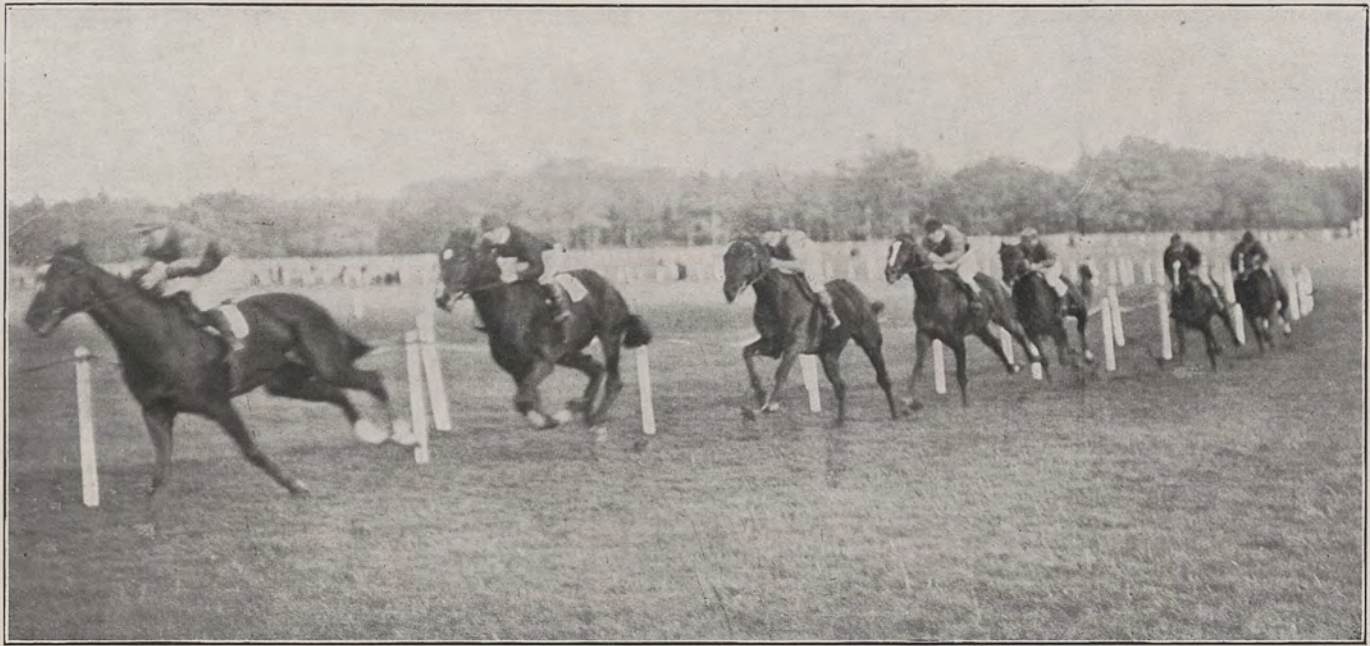
Rien ne vaut la scène parisienne pour une démonstration de ce genre. Quantité d'hommes de cheval qui n'avaient pu aller à Caen s'étaient donné rendez-vous sur le plateau de Gravelle. Le modèle de ces trotteurs, leur belle action au galop, leur franchise et leur sûreté sur l'obstacle ont fermé la bouche aux critiques les moins bien disposés.

C'est mieux qu'un succès, c'est une victoire.

Il est donc avéré, à la face du Tout-Paris hippique, dont une partie prenait les courses au galop pour trotteurs comme un bluff, que les deux allures ne s'excluent pas ; que, contrairement aux belles théories du papier, un trotteur peut galoper vite et *bien*, qu'il est souple, puissant et maniable ! Voudra-t-on enfin en convenir dans un certain camp ?

Il reste maintenant à généraliser cette expérience et à organiser un système de cross country bienfaisant pour l'élevage et auquel, à en juger par l'accueil du grand public, on peut prédire un succès de recette si on soigne la mise en scène. Comptons pour cela sur les dirigeants avisés de la Société du Demi-Sang qui sauront mener à bien cette seconde partie de leur tâche comme ils ont assuré la première et félicitons sans réserves MM. le marquis de Cornulier, le comte de Gheest et le comte Le Gonidec, les initiateurs de ce steeple-chasing nouveau.

J. R.



Bibre

Consols

Pire

Grand Seigneur

Matchless

LONGCHAMP, 22 OCTOBRE — LE PRIX DU CÈDRE AU TOURNANT

NOS GRAVURES

L'AVANT-DERNIÈRE réunion dominicale de Longchamp avait attiré, malgré le vent, un public fort nombreux.

Le programme, il est vrai, offrait un intérêt de tout premier ordre, grâce aux Prix du Cèdre et de la Forêt.

LE PRIX DU CÈDRE (2.200 mètres), une des épreuves importantes d'automne, donna lieu à une course fort intéressante. Sept chevaux se présentaient sous les ordres du starter, et l'écurie Ephrussi, représentée par Matchless et Bibre, partait favorite malgré la récente défaite infligée à Matchless par Lahire et Rire aux Larmes.

Une fois de plus, le poulain de M. Ephrussi devait connaître la défaite et il succombait d'une tête derrière Consols.



CONSOLS (J. REIFF), P^{re} BAI, NÉ EN 1908 PAR SAINT BRIS OU DORICLÈS ET CONSOLE APP. AU B^{on} GOURGAUD, RENTRANT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE



Consols
Matchless

LONGCHAMP, 22 OCTOBRE — L'ARRIVÉE DU PRIX DU CÈDRE

Bibre, qui était chargé de faire le train, s'acquitta tout d'abord consciencieusement de sa tâche. Consols se réglait sur lui, mais, dès le milieu du parcours, il laissait Bibre sur place et s'assurait immédiatement une avance qui a pu paraître décisive. Derrière lui, tous les concurrents étaient sévèrement montés à l'exception de Matchless; ce dernier, amené par Stern à la hauteur du pavillon, déployait quelques belles foulées et l'on a pu croire qu'il allait, dans une allure irrésistible, dépasser Consols, mais il n'en était rien. Le cheval du baron Gourgaud, doué d'un courage exceptionnel, s'accrochait à son rival et dans la lutte qui en résultait, finissait par prendre assez nettement l'avantage, avantage qu'il n'eût pas manqué d'accentuer si la course avait dû se prolonger.

Tripiolette, qui ne manquait pas de partisans, n'avait



Pétulance
 Montrose II
 Carlopolis
 Corton II
 Radial
 Templier III
 LONGCHAMP, 22 OCTOBRE — LE PRIX DE LA FORÊT A L'ENTRÉE DE LA LIGNE DROITE

jamais pu prendre contact avec les deux chevaux de tête et elle devait se contenter de la quatrième place derrière Grand Seigneur.

CONSOLS naquit en 1908, par Saint Bris ou Doriclès et Console, chez le duc de Grammont. Acheté 15.000 francs yearling lors d'une vente Chéri à Saint-James, par le baron Gourgaud, son propriétaire actuel, il débutait, cette année seulement, dans le Prix de Vaucresson, à Longchamp, où il terminait parmi les non-placés.

Il paraissait par la suite de nombreuses fois sur nos hippodromes, remportant huit victoires : les Prix Queen-Mary, Macaroni et Saint-Simon au Tremblay, du Conseil général à Compiègne, de la Société d'Encouragement à Deauville, de la Société d'Encouragement à Dieppe, de Glatigny et de Villebon à Longchamp, et se plaçant à maintes reprises, notamment dans le Prix Edgard Gillois, au Tremblay, où il terminait second derrière Conti la Belle.

CONSOLS a rapporté, cette même année, plus de 100.000 francs d'argent public à son propriétaire.

Le PRIX DE LA FORÊT (1.600 mètres), qui opposait nos deux ans à leurs aînés, semble prouver tout à la fois la supériorité de la jeune génération et surtout la supériorité de Montrose II sur tous ses contemporains. Sept chevaux participèrent à cette épreuve où l'écurie Vanderbilt, représentée par ses champions Montrose II et Pétulance, partait favorite. La monte d'O'Neill valait pourtant une surcharge d'au moins cinq livres à Montrose II, et Garner, pour sa part, ne pouvait faire le poids exact sur Pétulance, mais ces circonstances n'empêchaient pas ces deux chevaux de prendre en quelque sorte un galop d'exercice devant

tous leurs adversaires. Pétulance menait tout d'abord dès le départ et Montrose II se plaçait en seconde position.

A l'entrée de la ligne droite, tandis que derrière lui toutes les cravaches étaient levées, Montrose II venait se placer sans le moindre effort aux côtés de Pétulance et, tout danger étant conjuré, O'Neill se contentait d'accompagner Pétulance jusqu'au poteau et le juge, ne pouvant départager les deux camarades d'écurie, affichait le dead-heat.

CORTON II, dont les progrès sont certains, battait d'assez loin Radial pour la troisième place, et Lord Burgoyne se classait premier des vétérans.

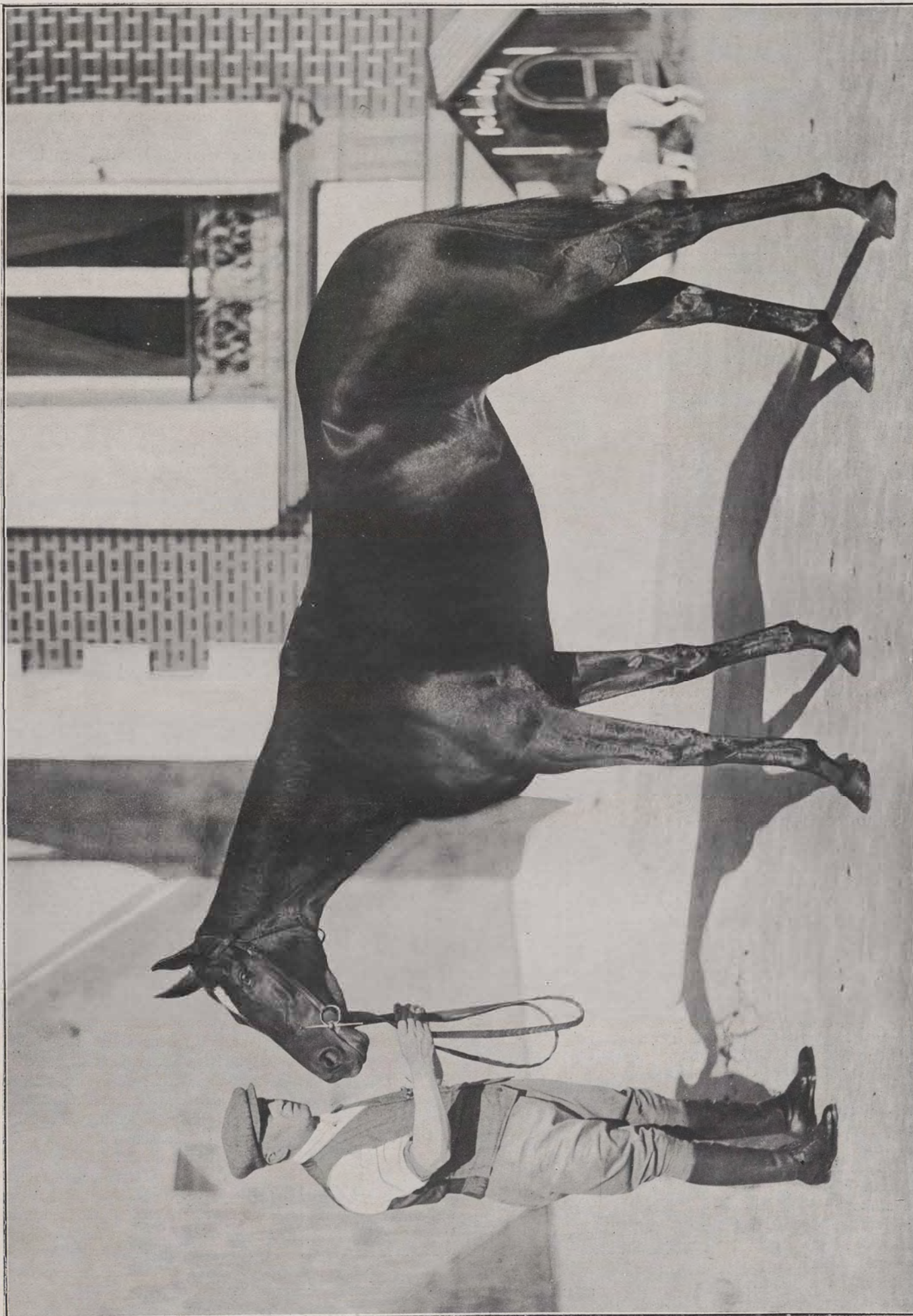
MONTROSE II, l'incontestable champion de notre jeune génération et dont nous reproduisons une fois de plus la photographie, naquit en 1909 par Maintenon et Mario, au haras de Saint-Lucien, chez Mme Lemaire de Villers.

Acheté 65.000 francs yearling lors d'une vente Chéri à Deauville, il débutait cette année dans le Prix Presto à Maisons-Laffitte, où il terminait second derrière La Choisille. Vainqueur de l'Omnium de Deux Ans sur ce même hippodrome devant La Choisille et Radial, Montrose II terminait non placé dans le Prix Morny à Deauville, derrière Porte Maillot, La Choisille, Slightly

et Weinacht, puis remportait toute une série ininterrompue de victoires : le 20^e Prix Biennal de Maisons-Laffitte devant Jarretière et Dundee II, le Critérium de Maisons-Laffitte devant Bugler et Radial, le Prix de Seine-et-Oise sur ce même hippodrome devant Jarretière et Porte Maillot et enfin le grand Critérium de Longchamp devant Romagny et Montgolie.



MONTROSE II (O'NEILL), P^{re} ALEZAN, NÉ EN 1909 PAR MAINTENON ET MARIO APPARTENANT A M. W.-K. VANDERBILT, RENTRANT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE DANS LE PRIX DE LA FORÊT



BASSE POINTE
POULICHE BAIE, NÉE EN 1907 PAR SIMONIAN ET BASSE TERRE, APPARTENANT A M. DE SAINT-ALARY

La photographie auxiliaire du juge à l'arrivée

EN cette saison où les courses en ligne droite sont fréquentes, les lots nombreux et les arrivées disputées, il arrive fréquemment que la masse des spectateurs, se basant sur une illusion d'optique, se laisse aller à critiquer le verdict du juge. C'est

en vain que le règlement pose en principe l'infaillibilité de ce fonctionnaire, les pelousards ne s'inclinent qu'en rechignant devant quelques-unes de ses décisions; il n'est pas jusqu'au public du pesage, se croyant mieux placé pour voir, qui ne s'insurge et ne se plaigne fréquemment.

Quelques lignes tracées sur un bout de papier devraient suffire pour démontrer aux plus incrédules que si le juge s'est trompé, il est impossible à qui que ce soit de l'affirmer sûrement. Il faut avoir l'œil placé exactement dans la ligne de mire pour juger une arrivée; or le juge seul occupe cette situation dans nos hippodromes.

A cela on répond que s'il est seul placé pour juger, il n'est pas pour cela bien placé.

Dans les courses en ligne droite, de courte distance, celles où le finish est toujours serré, les chevaux sont souvent répartis sur toute la largeur de la piste. Pour apprécier leur position respective, on ne donne pas assez de recul à la cabine officielle. Il est des plus difficiles, du même coup d'œil, d'aligner l'animal qui passe à 6 mètres du juge avec celui qui se trouve de l'autre côté, à 30 et quelquefois à 50 mètres.

Cela ne se discute pas. On a du reste fait en ce sens quelques progrès dans l'installation des hippodromes depuis peu.

Mais en admettant que tout soit pour la plus grande convenance du juge, que celui-ci soit même virtuellement infailible, on peut être amené, par l'état d'esprit actuel du public, à chercher dans les cas douteux une confirmation du verdict officiel.

Cette confirmation, la photographie est tout indiquée pour nous la fournir. C'est un enfantillage que d'assurer ce contrôle.

Un essai encore rudimentaire, car il ne résout qu'un cas et le plus élémentaire du problème, celui d'une arrivée normale, à bonne distance du juge, vient d'être tenté en Belgique.

Le 6 octobre, on a photographié officiellement les six arrivées des courses de Zellick. L'appareil est placé dans la tribune du juge, l'objectif dans la ligne de visée officielle. Un fil vert tendu à travers la piste à distance convenable, déterminée par des expériences préalables, commande l'obturateur. Dans la pratique cette distance est de 1 m. 50 à 1 m. 80. Ce fil, brisé par les concurrents, entraîne le déclenchement du mécanisme et le vainqueur est photographié le nez sur le poteau.

Lorsque l'ordre d'arrivée est incontestable, le juge affiche d'emblée.

Si la distance qui sépare les deux premiers est inférieure à une encochure, il met un écriteau portant « Photographie ».

Les concurrents sont à peine rentrés aux balances que la plaque développée est soumise au juge qui fait connaître le résultat avant la fin du pesage. Dans les dix minutes on peut coller une épreuve témoin à la porte de l'enceinte.

Dès son apparition, ce moyen de contrôle a donné la mesure de son utilité. Le mardi 17 octobre, à Zellick, dans le Prix des Chemins, il avait semblé à la grande majorité des spectateurs que le leader Astucieux avait réussi à atteindre le poteau avant que la favorite Light Heart ne l'ait rejoint. A tel point que lorsque le juge eut annoncé « Photographie » dans le betting ouvert sur le résultat on payait en faveur d'Astucieux. Le cliché est venu démontrer la perfection du dead-heat.

C'est ce cliché que nous publions.

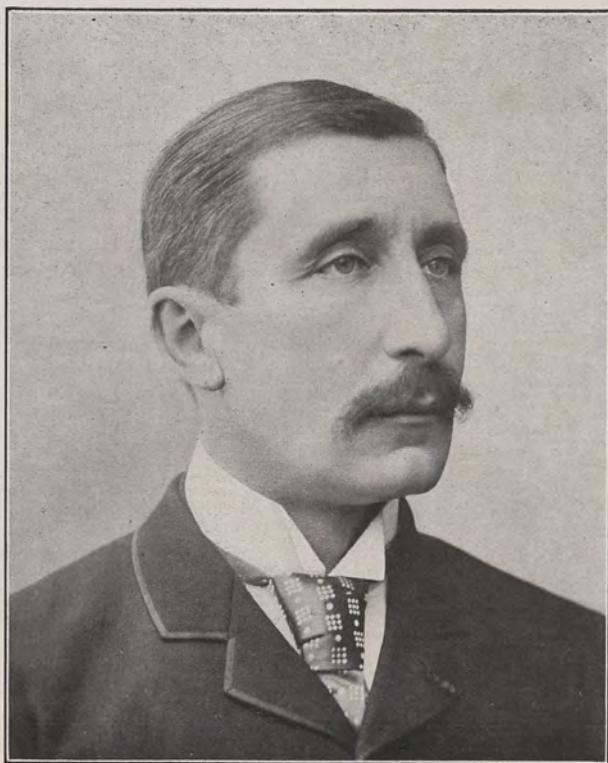
Nous le répétons, la solution présentée est insuffisante; l'installation de Zellick serait inutilisable dans les courses en ligne droite de Saint-Cloud, Maisons, Le Tremblay, etc... Mais rien n'est plus facile que d'établir un appareil qui photographie à la fois les deux côtés de la piste et qui contrôle non seulement le passage des deux premiers, mais encore celui des placés. La mécanique moderne a résolu d'autres problèmes et la cinématographie surmonte tous les jours d'autres difficultés. Il suffirait de vouloir sortir des chemins de la routine.

En tout cas, une fois de plus, on peut répéter : c'est du Nord

aujourd'hui que nous vient la lumière.



UN DEAD-HEAT PHOTOGRAPHIÉ AUTOMATIQUEMENT
SUR LE POTEAU MÊME



LE COMTE DE LASTOURS

Le Comte de Lastours

Le comte de Lastours vient de mourir le 22 octobre dernier en son château de Lastours et l'impression pénible causée dans les rangs des sportsmen, à l'annonce de cette triste nouvelle, témoigne la popularité du regretté commissaire de la Société d'Encouragement.

Le comte de Lastours était un éleveur de vieille date et le haras qu'il possédait près de Castres avait produit plusieurs grands vainqueurs, parmi lesquels Carmaux, vainqueur du Prix Gladiateur en 1892, Negofol, gagnant du Jockey-Club en 1908; il avait eu également pendant quelques saisons, en association à M. Ridgway, une écurie de courses, dont les principaux représentants avaient été Carmaux, Guise et Courlis.

Ce dernier avait fait, pendant de longues années, la monte au haras de Lastours, et avait été remplacé par un cheval de haute origine anglaise, père de nombreux vainqueurs, Le Var, auquel tout récemment on avait adjoint Hébron.

Le comte de Lastours, de par ses connaissances, fut désigné de bonne

heure pour faire partie du Comité de la Société d'Encouragement. Nommé commissaire des courses en 1897, le comte de Lastours exerçait jusqu'en 1899, date à laquelle il était écarté par le roulement, mais il était réélu en 1901 et plus tard en 1909.



LA GRANDE DAUMONT DU PRINCE CONSTANTIN RADZIWILL



POSTE APPARTENANT AU PRINCE CONSTANTIN RADZIWILL



L'ESCALADE DU TALUS DE CHEMIN DE FER

LA SOCIÉTÉ DES DRAGS DE CHANTILLY

EN DÉPLACEMENT AU TILLET

Tous les ans, la Société des Drags de Chantilly convie ses membres à sauter quelques jumps sérieux hors de son territoire habituel. Pour varier que soient les parcours tracés sur la rive gauche de l'Oise sous la haute direction de leur actif président, M. Robert de Salverte, les membres de la Société se rendent toujours avec un plaisir nouveau au rendez-vous du Tillet, non loin de Cire-les-Mello, car ils savent y trouver une hospitalité sportive et savourent à l'avance l'imprévu du tracé que le comte Henry d'Yanville s'applique tous les ans à rendre différent.

Avec un art consommé, une science précise de ce que l'on peut demander aux chevaux, l'habile sportsman utilise toutes les difficultés naturelles de la région de façon à donner aux cavaliers et aux spectateurs l'impression d'un véritable laisser-courre.

Aussi l'affluence est-elle toujours grande à ce rallye. Une quantité d'automobiles avait amené mardi dernier une affluence élégante au Meet, sur la route de Mouy. A cette assistance élégante se mêlaient les gens du pays qui se font une fête d'assister à cette exhibition et qui se prêtent de fort bonne grâce au passage des concurrents à travers leurs



LE CAPITAINE DE BOIVE ET LE COMTE D'YANVILLE AU SAUT DU MUR DE CLÔTURE

propriétés. Comme le drag se déroulait cette année sur plus de onze kilomètres, on a pu apprécier cette collaboration. Le tracé était presque rectiligne, se rapprochant de celui qu'aurait suivi un animal au débûcher.

Il était coupé de 43 obstacles empruntés exclusivement au terrain. Malheureusement, dans le pays, les clôtures manquent; les sauts en hauteur étaient donc assez rares, quelques murs en pierre, aucune barre. En revanche, les passages de route, les grimpettes, les descentes abondaient. Elles étaient à ce point sévères que l'allure s'en est trouvée fort ralentie. Mais il était impossible d'aborder à un train soutenu les obstacles représentés par nos photographies, et cela malgré l'excellent état du terrain, léger mais résistant au pied des chevaux.

Dix-sept cavaliers, habits rouges et officiers, se sont mis en ligne et ce fut un joli spectacle de les voir franchir au départ la voie du chemin de fer, serpenter à travers les chaumes, disparaître dans un ravin, puis, revenant sur leur pas, dégringoler en groupe au fond d'une carrière profonde de plusieurs mètres par une descente à pic, remonter enfin à bonne allure l'autre versant escarpé et prendre aussitôt leur parti dans la direction du Tillet. Les automobiles se lançaient aussitôt à leur poursuite. Nous assistions à un joli passage de route avec contrebas de 1 m. 80; remontions précipitamment en voiture pour voir sauter le mur de clôture du Tillet et allions attendre les concurrents sur la route de Cire-les-Mello, au bas d'un

escarpement d'une dizaine de mètres qui ne laissait rien à envier à ceux de Tor di Quinto. Tous les chevaux le passaient en bon ordre, sautaient en contre-bas au fond d'un valon, le remontaient un peu plus loin pour escalader les gradins d'un jardin potager et redescendaient enfin sur une rivière encaissée, dernier obstacle de ce parcours mouvementé.

Quelques chevaux sont restés en route, mais sans accident.

Un goûter réunissait ensuite participants et spectateurs au château du Tillet.

Notés au hasard du crayon parmi les concurrents : M. R. de Salverte, baron La Caze, le capitaine de Boive, M. Ch. de Salverte sur Le Khédive, M. Chambry, comte d'Yanville, Cramail, capitaine Perret, lieutenants de Vanssay et de Marcy, etc.

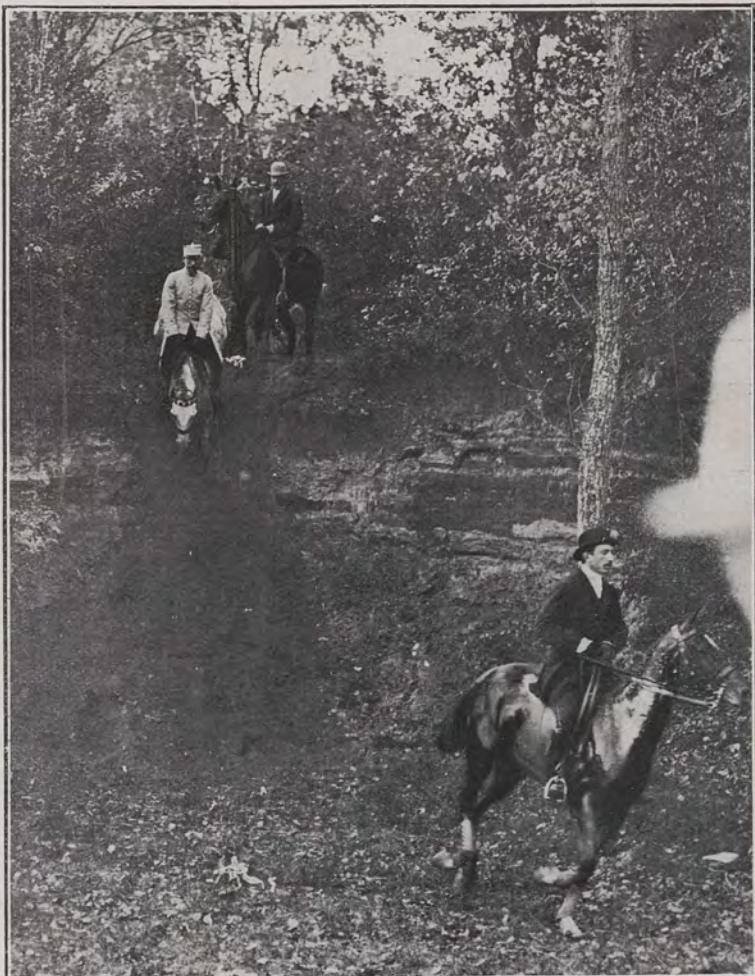
Dans l'assistance on peut citer : la marquise d'Arambure, la comtesse du Reiset, la baronne La Caze, la comtesse de Ribes, la comtesse d'Auterroche, Mme et Mlle Pepin-Lehalleur, la vicomtesse de Villeneuve-Bargemon, M. et Mme Pollet-Terninck, Mme Galard, Mme et M. de Saint-André, le général de La Garenne, etc...

Comme nous le faisons remarquer plus haut, ce rallye se composait presque exclusivement de descentes et de grimpettes. Le sportsman avisé qui avait été chargé de le tracer et qui s'est employé en promenades répétées pour trou-

ver sur la distance requise les accidents naturels de terrain susceptibles d'être employés, nous disait lui-même que cette répétition



M. CHAMBRY ESCALADANT UN TALUS



Lieut. de Marcy et M. Allez



Lieut. de Vanssay et lieut. de Marcy

Baron Lacaze

DEUX DESCENTES PÉRILLEUSES

d'obstacles analogues avait imprimé au parcours une certaine monotonie.

Certes, il eût mieux valu pouvoir varier les difficultés proposées aux cavaliers, mais on tenait avant tout à ne pas altérer le caractère de cette randonnée à travers champs, en l'émailant de jumps factices et la région ne comporte ni murs, ni barrières de clôture.

D'autre part, il était d'un très vif intérêt de voir comment des animaux rompus aux difficultés des drags habituels se comporteraient devant ces descentes impressionnantes, nouvelles



LE PELOTON DES CONCURRENTS AU PASSAGE DE ROUTE SUIVI D'UN TALUS

tre, à l'arrière-main toute sa liberté pour s'engager.

On sait que cette méthode, mise en honneur de l'autre côté des Alpes, y a donné les meilleurs résultats, bien qu'à première vue elle puisse paraître paradoxale. On n'a pu au Tillet juger de la supériorité de l'une sur l'autre, le train n'étant pas assez rapide. Il semble qu'on puisse les adopter à volonté, suivant les préférences du cavalier et aussi selon le degré de confiance qu'il a en sa monture.

J. R.



LE SAUT DE LA RIVIÈRE

pour beaucoup d'entre eux. Tous se sont tirés de là à leur honneur. Aucune dérobade, aucun refus, point de chute, ni même de maladresse grossière. Quant aux cavaliers, dont l'habileté était hors de cause, ils ont adopté avec le même bonheur les deux styles différents préconisés. Les uns prenant le fond de leur selle et effectuant aux passages les plus escarpés une retraite très accusée en arrière; les autres, suivant la méthode italienne, se portant sans hésitation sur les étriers, le corps penché sur l'encolure chargeant l'avant-main mais laissant, par con-



AU CHATEAU DU TILLET APRÈS LE RALLYE

A PROPOS DE L'ÉCURIE DU PRINCE RADZIWIŁŁ

L'attelage que nous avons publié dans le numéro du 15 octobre dernier, à la suite de l'écurie du prince Constantin Radziwiłł, était un char à bancs de chasse appartenant au baron Radowitch et non un attelage de gala du prince Constantin Radziwiłł, comme nous l'avions légendé.

Les deux photographies que nous publions aujourd'hui poste et grande d'aumont, appartiennent au prince Constantin Radziwiłł.

VÉNERIE

Le fox-hound et son influence sur nos chiens d'ordre

(Suite)

UN maître d'équipage chassant en Bretagne avec des chiens réputés de haut nez, nous assurait dernièrement qu'il

est difficile de prendre un renard qu'on a laissé se forlonger sur ses fins, les jours où la voie est mauvaise ; il allait même jusqu'à comparer par certains côtés cette chasse à celle du chevreuil.

N'a-t-on pas d'ailleurs chassé le chevreuil en Angleterre pendant assez longtemps ? M. le comte de Marolles, l'écrivain averti par excellence sur tout ce qui touche à la vénerie, nous donnait dernièrement dans le *Nemrod* la liste des équipages ayant chassé cet animal. Cer-

taines meutes découplaient alternativement sur le chevreuil et le lièvre, voire même sur le renard et le chevreuil.

Dans la majorité des cas, c'était le fox-hound ou un chien très voisin dont on se servait, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en consultant les gravures de Barenger et d'Alken, etc.

En outre, le fox-hound devient très facilement un excellent limier, ce qui prouverait encore la finesse de nez de certains sujets. Fradin, l'ancien premier piqueux de l'équipage de Chantilly, se servait pour cet usage d'un anglais qui se rabattait volontiers sur des voies vieilles de vingt-quatre heures !!

Fradin avait été dans sa jeunesse à l'équipage Dupuytrem, où il avait appris à bonne école le courre si délicat et savant du chevreuil avec des chiens du Haut-Poitou ; — il n'en prétendait pas moins

que l'on aurait pu, même en pays difficile, prendre très proprement des chevreuils avec une sélection de fox-hounds après une première

saison passée à mettre les chiens dans la voie et les confirmer. En Angleterre, les chiots nés au printemps sont envoyés chez les

fermiers dès qu'ils peuvent se passer de leur mère ; on vient les rechercher l'année suivante, vers le mois de février, lorsqu'ils sont bien formés.

C'est à leur retour à l'équipage qu'on les marque au fer, que l'on arrondit l'extrémité des oreilles et que l'on coupe les ergots. L'éducation du chien commence alors de façon à lui inculquer la soumission et la confiance.

Autrefois, les fermiers d'Holderness, passionnés de la chasse, étaient fiers de la confiance dont on les honorait en leur donnant

à conserver une lice près de mettre bas. Il existe encore dans beaucoup d'équipages une coutume qui consiste à juger et à classer les

jeunes chiens pendant l'été et à donner à la femme du fermier ayant présenté le meilleur sujet un prix en argent, ou bien une coupe, une théière, voire même une robe de soie ! Aussi quelle émulation parmi les braves fermières.

Voilà une coutume qu'il serait bon de généraliser en France, où elle se pratique déjà dans certains pays.

L'apogée du fox-hunting en Angleterre correspond à peu près à l'époque où nous avons commencé à introduire le chien de pur sang chez nous, et où nous nous sommes livrés de façon méthodique à la régénération de nos anciennes races.

C'est aux gentilshommes poitevins, en particulier à MM. de la Besge, que

revient l'honneur d'avoir tenté les premiers croisements réellement efficaces, il y a quelque soixante ans.



BANCO, ROQUELAURE, DUCHESSE ET JONGLEUR, BATARDS TRICOLORES DU HAUT-POITOU AYANT APPARTENU A M. LE COMTE DE CHABOT



MARABOUT, CÉLÈBRE ÉTALON DE L'ANCIEN ÉQUIPAGE DE BENOIT-CHAMPY AYANT DU SANG DES CHIENS DE M. LE COMTE DE CHABOT

MM. de la Besge découplèrent alors sur le cerf en forêt de Moulière leurs excellents chiens du Haut-Poitou. Ces animaux, au chasser très fin, étaient d'une délicatesse exagérée et fortement éprouvés par les piqûres et les ajoncs. M. de la Débutrie, invité à joindre son équipage à celui de MM. de La Besge, avait amené quelques anglais récemment importés ; la forte constitution de ceux-ci triompha de tous ces obstacles, et si l'excellent « Marius », chien poitevin extraordinaire, tenait la tête sur les chiens anglais en toutes circonstances, « il fallut bien se rendre compte, écrivit depuis M. le comte de Chabot, que celui-ci était une exception », et que la rusticité de ses rivaux, leur fond inépuisable et leur santé à toute épreuve en faisaient « des chiens incomparables pour forcer le cerf de meute à mort ».

Dès lors, il fut bien rare en Moulière de ne pas sonner la retraite prise !

Mais les chiens anglais, vites, énergiques, suffisamment chasseurs, étaient muets à peu près ! Très grave défaut pour le veneur français qui se délecte si voluptueusement à la musique de ses braves toutous ! L'idée des premiers croisements vint alors à ces messieurs. Ils importèrent en Poitou « Taboureau », « Rochester », puis le fameux « Traveller » ramené par le comte Le Couteux, étalons pur sang qu'ils croisèrent avec leurs lices françaises : le bâtard du Haut-Poitou était né ; il fallait permettre aux éleveurs de régénérer cette belle et excellente race poitevine, décimée depuis longtemps par le saignement de nez et dont les descendants étaient devenus trop délicats.

Presque tous les auteurs accordaient au chien du Poitou une merveilleuse aptitude à chasser vite à travers les brandes, les bruyères et les ajoncs, par-dessus lesquels il bondissait comme un chevreuil, grâce à son rein harpé, mais ce chien était comparativement moins vite en plaine ; le sang anglais a rétabli un juste équilibre à ce point de vue.

Moralement, les bâtards ont conservé les merveilleuses qualités de leurs ancêtres : finesse de nez extraordinaire (c'était parmi eux qu'on trouvait jadis les meilleurs rapprocheurs pour loups), fond inépuisable : on raconte que le célèbre M. de Larye, possesseur avant la

Révolution de la variété qui portait son nom, chassait le loup une journée entière et rattaquait son animal le lendemain après un rapprocher de plusieurs heures.

L'ancien chien du Poitou avait une silhouette des plus aristocratiques ; sa tête fine était attachée à une encolure longue ; son nez très

bien conformé annonçait, par sa forme même, la puissance de son odorat qui lui permettait d'accuser à plusieurs centaines de mètres des voies de loup assez froides et de pouvoir les enlever à un bon galop. Ses membres étaient plats et d'une largeur inconnue aux autres races.

Toutes ces caractéristiques se retrouvent parmi nos bâtards d'aujourd'hui ; ces chiens actifs et requérants sont des chiens de chevreuil remarquables dans les pays les plus difficiles.

Pour se rendre compte des modifications survenues dans le modèle et les caractères distinctifs de nos chiens depuis quelques quarante ans, il est intéressant de consulter d'anciennes photographies prises peu

d'années après les premiers croisements ; on y remarque combien le type anglais s'y accuse encore franchement : peut-être nos éleveurs avaient-ils voulu opérer un peu vite et introduisirent-ils le sang étranger trop généreusement : « Le grand art, comme l'a dit M. le comte de Chabot, est de savoir à quel point il faut s'arrêter. »

Malgré tout, même ces premiers bâtards de type un peu lourd étaient bien poitevins par leurs qualités de chasse.

D'autres éleveurs imitèrent MM. de la Besge et de la Débutrie, et tout d'abord MM. d'Autichamp, de Cres-sac, de Pully, Treuille, etc.

Un des chenils de bâtards les plus célèbres fut celui du Rallye Montbard, à M. G. Benoît-Champy, dont la meute se couvrit de gloire dans le courre du chevreuil et aux expositions canines, il y a une trentaine d'années ; les chiens de M. Benoît-Champy avaient du sang du Poi-

itou et de Saintonge avec juste ce qu'il faut de sang anglais pour être doués d'une pointe de vitesse et d'une constitution énergique.

(A suivre.)

Léon CORBIN,
Secrétaire de la Société de Vénérie.



VELETTE, UNE DES PLUS BELLES LICES DE L'ANCIEN ÉQUIPAGE RALLYE-MONTBARD, A M. BENOIT-CHAMPY, PRIMÉE AUX TUILERIES EN 1883



BATARDS DE L'ÉQUIPAGE DE M. DE FOGÈRES

LECTURES ÉTRANGÈRES

LE CHAT SAUVAGE EN AMÉRIQUE

C'EST un animal redoutable que ce félin souple et agile, vivant constamment dans le voisinage de l'homme sans que ce dernier puisse jamais le voir, le surprendre pour l'attaquer en face. On le sait là quand même, on le sent

près de soi, on le devine rôdant aux alentours de l'habitation en quête d'une proie aisée, guettant le moment propice où, la surveillance à peine relâchée, il pourra satisfaire sa convoitise. Le fermier craint sans cesse sa visite et les ravages qui en seront la conséquence, il lui inspire une terreur parfois si intense qu'elle en devient une hantise... Sur les hauteurs escarpées, les rochers et les bois dont il aime à faire sa résidence, le chat sauvage répand la même épouvante parmi les hôtes habituels de ces contrées sauvages. Il y exerce une domination si absolue, si incontestée qu'il a pu mériter d'y être appelé le roi des collines du Nord.

Et, de fait, c'est une bête vraiment royale ; son corps indique en même temps la force et la souplesse, il s'allonge et se plie en mouvements gracieux ; sa démarche onduleuse, sa fourrure épaisse et fine, la fierté avec laquelle il porte la tête, le dédain de son regard, tout en lui indique la supériorité. Dès qu'il se met en chasse, cependant, ce masque royal tombe entièrement ; il fait place à celui du compère à la fois féroce, méfiant et rusé auprès de qui le renard n'est qu'un petit garçon. C'est presque en rampant qu'il se déplace, sa course est si légère qu'il ne laisse sur le chemin aucune trace de son passage ; à peine le croit-on à un endroit qu'il a déjà disparu, aucun bruit n'a trahi sa présence, c'est une vision qui s'est immédiatement évanouie. Aussi bien est-il toujours seul à cheminer, à son approche tous les animaux s'écartent de sa route.

Il n'aime pas la compagnie, même celle de ses semblables ; sa vie s'écoule solitaire avec l'unique but de faire le mal. Chaque année, cependant, lui rappelle qu'il doit perpétuer la race et le pousse au choix d'une compagne. Mais cet accouplement est de courte durée, le chat sauvage n'a nullement le sentiment de la famille. Sa rudesse ne saurait s'attendrir à la vue des petits êtres qu'il a procréés. A peine les chatons sont-ils nés, si frêles encore et sans défense, qu'il les éloigne de lui, impitoyable-

ment. La mère subit le même sort avec la même résignation ; la brute ne tolère autour de lui rien qui puisse le gêner.

Ce besoin de solitude se manifeste dans tous les actes de son existence ; seul il veut être le maître, seul il se livre au brigandage et pour être seul encore à goûter le repos, il établit son repaire dans un endroit inaccessible que nul ne parviendra à déceler. Il y reste tapi pendant le jour, la nuit suffit à ses tristes exploits. L'hiver, quand la neige couvre le sol, il s'y terre pendant des semaines entières, en attendant que la fonte se produise. L'expérience l'a rendu plus méfiant encore ; il sait que, sur « le blanc manteau », les volcelets se lisent comme dans un livre et il n'aurait garde de donner à ses ennemis d'aussi précieuses indications. Ces derniers ne tarderaient pas à en profiter. C'est là un des rares moyens de destruction que l'on puisse mettre à profit contre le chat sauvage que sa jeunesse rend imprudent. La tâche cependant n'est pas aussi aisée qu'elle apparaît et

bien que la voie, sur la blancheur et la mollesse du sol, soit tracée comme avec un crayon sur une feuille de papier, il faut encore avoir le jarret solide et la patience éprouvée pour parvenir au but. On y parvient quand même après une rude besogne, car le chemin est long et pénible. Le chat sauvage ne cherche généralement pas sa nourriture dans les environs immédiats de son repaire. C'est au loin qu'il va chercher ses victimes et pour y parvenir il suit toujours un itinéraire détourné ; il évite avec soin les endroits fréquentés habituellement par l'homme, qui ne se rend compte de son passage que sur le lieu même où le larcin a été commis. C'est alors une randonnée interminable qui commence où les difficultés de la route augmentent encore les fatigues et les souffrances du froid. Un peu d'acharnement, beaucoup de volonté permettent le triomphe. Quand la bête est traquée, l'enfumage est un moyen efficace et expéditif.

Cette aubaine est rare et on ne la doit qu'aux jeunes ; les vieux préfèrent la sécurité d'une séquestration volontaire aux dangers des promenades à l'air libre. Leur existence n'en est que plus rude pendant cette longue période où leur estomac est mis à une pénible épreuve. C'est



LE CHAT SAUVAGE N'EST PAS MÉCHANT LORSQU'IL DORT



AU RETOUR D'UNE CHASSE — CETTE PHOTOGRAPHIE MONTRE LA GRANDEUR DU CHAT SAUVAGE D'AMÉRIQUE

parfois un jeûne prolongé qui ne cesse que quand un rat, un écureuil ou tout autre animal imprudent s'aventure dans les parages du domicile royal.

Et cela dure aussi longtemps que dure la neige. Mais lorsque la clémence de la température en a fait disparaître les dernières traces, avec quelle hâte et quel acharnement le chat sauvage se met à la recherche d'une nourriture. Non seulement nuisible aux intérêts du fermier, il est également dangereux pour ceux du chasseur. C'est un braconnier incorrigible. Il est friand de tout gibier; le petit est naturellement sans défense contre lui, et, telle est son audace, qu'il ne craint pas de s'attaquer au chevreuil. Le pêcheur peut aussi le considérer comme un ennemi, car s'il lui plaît de manger du poisson, il n'est pas embarrassé.

C'est donc, à tous les points de vue, une vermine insupportable qu'il convient de détruire par tous les moyens. Or, un seul paraît pratique qui est généralement celui que l'on emploie, c'est de le forcer avec des chiens.

Il faut attendre l'occasion et lorsqu'elle se présente ne pas négliger de la saisir. Le chat, d'ailleurs, la provoquera lui-même.

Comme tout bon malfaiteur, il n'opère que la nuit, mais si grandes que soient sa ruse et son habileté, il ne parvient pas toujours à tromper la vigilance des chiens gardiens de la ferme. Tels des chiens courants ayant ramassé une voie, ils se mettent à crier furieusement; le maître ne s'y trompe guère; à entendre la musique, il sait quel animal est dans l'enceinte. Quelques instants après la meute est décollée et la chasse commence. Certes, ce qui va se passer est d'une vénerie élémentaire; il n'y a pas de piqueur, il n'y a pas de trompe, il n'y a même pas de veneur et l'on n'y remarque point la calèche des dames. Mais c'est de la chasse quand même, de la belle chasse furieuse, énergique, menée superbement des deux côtés: il y a une bête qui se défend supérieurement et des chiens décidés à la forcer. Et puis cette poursuite, la nuit, dans les bois, le long des pentes rocheuses, au milieu d'une nature presque inviolée, a quelque chose de captivant; c'est sauvage, mais c'est grandiose.

Le chat multiplie les ruses, il entremêle ses voies, saute d'un arbre à un autre; il peut bondir prodigieusement, essayer d'utiliser les ressources de son imagination et de sa force physique, il ne parvient pas à mettre les chiens en défaut. Derrière lui, plus ou moins loin, il les entend toujours; s'arrête-t-il, ils rapprochent rapidement. Et cela dure des heures....., longtemps;



TRAQUÉ PAR LES CHIENS, LE CHAT SAUVAGE SE RÉFUGIE AU SOMMET DES ARBRES

l'Afrique, dans le Soudan, en Abyssinie et même en Palestine. C'est incontestablement l'ancêtre de notre chat domestique.

Des comparaisons minutieuses établies à ce sujet entre les squelettes des deux spécimens ont prouvé que l'on se trouvait en



LES CHIENS ABOYANT AU PIED DE L'ARBRE OU LE CHAT SAUVAGE S'EST RÉFUGIÉ

le jour se lève sans mettre fin à la poursuite.

Mais il faut en finir; les forces, malgré tout, ne sont pas inépuisables et le chat commence à sentir que les siennes l'abandonnent. Alors, dans un dernier effort, avec une agilité qui surprend après une telle randonnée, il grimpe au sommet d'un arbre.

La meute est bientôt rassemblée au pied et l'entoure.

Un coup de fusil aura raison de la bête? Non pas. Encore faudrait-il avoir le temps de le placer.

Comme s'il comprenait qu'après une lutte aussi magnifique, la mort banale, sous le plomb, serait une fin indigne, il plonge au milieu des chiens; mais leur proie n'est pas encore réduite à l'impuissance. De ses griffes qu'il a terribles, de ses mâchoires qu'il a puissantes, il lutte désespérément et l'issue est souvent incertaine.

Brhem raconte qu'on a vu un chat sauvage, couché sur le dos, tenir tête à trois chiens et rester maître du champ de bataille.

Ce fait n'est pas isolé, il montre que la victime méritait une belle mort.

Le chat sauvage d'Amérique n'a donc rien de commun avec notre chat domestique redevenu sauvage ou bien avec le chat sauvage d'Europe.

Ce dernier, qui se rencontre parfois en France, existe en grande abondance, dit Carl Vogt, dans tout l'intérieur de

l'Afrique, dans le Soudan, en Abyssinie et même en Palestine. C'est incontestablement l'ancêtre de notre chat domestique. Des comparaisons minutieuses établies à ce sujet entre les squelettes des deux spécimens ont prouvé que l'on se trouvait en présence du même animal. Mieux encore, des comparaisons analogues ont été faites entre les squelettes de ce chat vivant à l'état sauvage et ceux que l'on a retrouvés en grande quantité embaumés dans les momies d'Égypte; elles ont conduit à la même conclusion: c'est bien une seule et unique espèce.

Le chat sauvage abyssin présente une robe fauve, plus foncée sur le dos, plus claire sous le ventre avec des reflets jaunâtres ou rougeâtres; les pattes, la queue sont annelées, la tête est marquée longitudinalement et des marbrures lavées se remarquent sur les flancs.

Ce chat est d'ailleurs capable de domestication. Capturé jeune, il s'appriivoise aisément et se plaît dans la société de l'homme.

Ce n'est même pas, on le voit, le cousin du fauve d'Amérique.

JACQUES LUSSIGNY.

COURSES A PIED

UN GRAND MATCH

LE vélodrome de Marseille vient d'être le théâtre d'un des plus grands matches de courses à pied disputées durant ces dernières années en France.

Nos deux réputés champions, l'amateur Bouin et le professionnel Bouchard, s'y mesurèrent et la rencontre de ces deux athlètes, qui s'étaient fait un renom d'invincibilité dans chacune de leur catégorie, donna lieu à une lutte superbe et fut l'occasion d'un remarquable exploit athlétique : la chute du record français de l'heure, record que détenait, du reste, Bouin avec 18 kilom. 267.

Depuis longtemps déjà, on avait tenté de faire rencontrer ces deux champions, mais les règlements de la Fédération française d'amateurs interdisant les rencontres de ces membres avec les professionnels, avaient empêché tous ces projets, et il fallut l'occasion d'une fête de bienfaisance, au profit des victimes du récent accident de la *Liberté*, pour que les organisateurs pussent mettre sur pied cette belle rencontre.

Le succès dépassa les espérances ; plus de 10.000 spectateurs assistèrent à ce grand match qui se termina par la facile victoire du champion amateur, le Marseillais Bouin.

Les deux adversaires semblaient, avant cette rencontre, posséder autant de chances à la conquête du glorieux titre de champion de France qu'ils ambitionnaient tous deux.

Bouin, recordman français de l'heure, champion de France amateur de cross-country 1909, 1910, 1911, vainqueur du cross international des Cinq Nations en 1911, avait triomphé de tous les meilleurs coureurs amateurs de France, d'Angleterre, d'Irlande, du Pays de Galles et d'Ecosse ; Bouchard, de son côté, recordman français de la demi-heure, champion de France, professionnel de cross-country 1909-1911, avait également disposé de tous les

meilleurs coureurs français et étrangers qu'on lui avait opposés. La partie s'annonçait donc assez serrée entre ces deux champions ;

il n'en fut rien. Bouin disposa, en effet, avec une étonnante facilité de son adversaire, le lâchant dès le premier kilomètre et battant tous les records français depuis le quatrième kilomètre jusqu'à l'heure.

Le champion amateur surclassa, en l'occurrence, son rival et la merveilleuse performance qu'il réussit prouve nettement sa supériorité.

Couvrant les premiers mille mètres en 2 m. 50 s., il lâchait son rival dès le 3^e tour de la piste qui mesurait 333^m33 ; il le doublait au 21^e tour et se trouvait à nouveau sur lui au 45^e, mais le professionnel ne voulant pas se laisser doubler à nouveau, reprenait 50 mètres à son rival qui n'en terminait pas moins avec 600 mètres d'avance.

Bouin, au cours de cette performance, battait, comme nous l'avons dit plus haut, tous les records français à partir du quatrième kilomètre jusqu'au dix-huitième ; il couvrait dans la demi-heure 9 kilom. 589 (ancien record Bouchard 9 kilom. 408) et dans l'heure 18 kilom. 588 (ancien record Bouin 18 kilom. 267). Non seulement notre vaillant champion pulvérisait les records français, mais il approchait de moins de 300 mètres le fameux record du monde de l'heure, détenu depuis douze ans par Watkins, avec 18 kilom. 878.

Bouin, du reste, actuellement dans une forme merveilleuse, va tenter sous peu, sur la piste de Colombes, de s'approprier ce glorieux trophée et tout nous permet de croire qu'il réussira, cette fois, dans sa tentative, car il pourra, en l'occurrence, être entraîné et non livré à ses propres moyens comme dans son match avec Bouchard.

Nous souhaitons donc tous sa réussite et espérons voir un Français réussir, le premier au monde, à couvrir 19 kilom. dans l'heure.

G. D.



Bouin, le vainqueur Bouchard
LES DEUX CONCURRENTS



LE DÉPART DU MATCH BOUIN-BOUCHARD AU VÉLODROME DE MARSEILLE

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Les nouvelles relatives aux pourparlers franco-allemands étant fort rassurantes tous ces jours-ci, la situation apparaît bonne; il semble que l'accord est proche et que nous sommes à la veille d'une conclusion définitive des arrangements avec l'Allemagne.

La Bourse en a été tout naturellement la première bénéficiaire, et le Comptant a montré de l'activité. Ainsi que je l'ai dit la semaine dernière, énormes sont les capitaux disponibles et qui demandent leur emplois, lesquels emplois ne pourront être effectués que lorsque la tranquillité la plus absolue régnera du côté extérieur. Nous y tendons tout doucement et il est permis d'entrevoir le moment où le dernier mot sera dit dans cette longue et pénible affaire.

En attendant, dans tous les compartiments de la cote, on enregistre des plus-values importantes. Etablissements de Crédit, Chemins de fer français et grandes valeurs industrielles sont en pleine reprise.

En ce qui concerne la guerre italo-turque, il est fortement question d'un armistice à intervenir sous peu, qui conduirait à une prompt conclusion de la paix. Fonds Italiens et Turcs reflètent ces bonnes dispositions et sont fermes.

Londres est meilleur, mais New-York est toujours hésitant. — Wall Street a montré tous ces jours der-

niers des alternatives de fermeté et de faiblesse qui ont déconcerté les boursiers. L'éternelle question des trusts pèse toujours sur le marché.

Notre 3 %, assez ferme, clôture à 94,90.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit consolident leurs progrès : la Banque de Paris à 1747, le Comptoir à 926, le Lyonnais à 1495, la Générale à 787, le Crédit Mobilier à 375 et l'Union Parisienne à 1190.

Nos Chemins de fer en hausse : l'Est à 945, le Lyon à 1218, le Midi à 1060, le Nord à 1635, l'Orléans à 1260, l'Ouest à 921.

Les Chemins étrangers suivent le mouvement : les Andalous à 329, le Nord de l'Espagne à 400, Saragossa 398.

Les valeurs de traction sont en bonne disposition : le Métro cote 660, le Nord-Sud 271, les Omnibus 665, les Voitures à Paris 208.

Les valeurs d'Electricité très fermes : la Thomson cote 768, la Société d'Electricité de Paris 605, les Câbles Télégraphiques 164, le Secteur Edison 914.

Le Suez 5548.

Les Fonds d'Etats étrangers calmes :

Le Consolidé Anglais cote 78,75 le Brésil 4 % 1910 447, l'Extérieure 97, le Japon 1910 96,50, le Roumain 4 % 1910 92,25, le Russe 4 % Consolidé 1901

96,25, le 3 % 1891 84, le 5 % 1906 106,30, et le 4 1/2 1909 102,15, le Serbe 4 % 1902 atteint le cours de 520, le Turc Unifié cote 88,70.

Le Rio-Tinto 1570, El Boleo 715, la Tharsis 134, le Cape Copper 145.

Les Mines d'or sans changement : la Rand Mines cote 165, la Robinson Gold 160, la Goldfields 102.

Parmi les valeurs territoriales : Chartered 37,50, Zambèze 17,50, East Rand 83, Mozambique 31.

Les Mines diamantifères progrès sensible : De Beers 466, Jagersfontein 195.

Le Platine 740.

Les valeurs de caoutchouc sont indécises : la Financière à 138, l'Eastern à 31, le Malacca à 208.

La Shansi 39.

Les valeurs pétrolifères sont délaissées : Apostolake 75, Spies Petroleum 41,50 Maikop Spies 12,50.

A Lille, nos grands charbonnages sont soutenus : Anzincote 8010, Courrières 3360, Lens 1230, Ostricourt 2810, Bruay 1230.

A Bruxelles, la Bourse calme : Fontaine-Lévêque cote 3202, Noel-Sart 370, Sacré-Madame 4550, Trieu-Kaisin 1060, Monceau-Fontaine 7930, Houillères unies 63750.

PIERRE RIVIÈRE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le samedi onze novembre 1911, à deux heures, en trois lots, de : 1° UN IMMEUBLE SIS A PARIS, RUE PELLEPORT, N° 163
Contenance : 1.250 mètres environ. Façade : 19 mètres 58 centim. — Revenu brut : 6 135 francs.
2° UN IMMEUBLE SIS A PARIS
RUE PIXERECOURT, N° 78

Bâtiment sur rue, façade : 12 mètres 20 centimètres. Premier pavillon, façade : 14 mètres 30 centimètres. Deuxième pavillon, façade : 8 mètres 20 centimètres. Jardins. Contenance : 1.180 mètres carrés environ. Revenu brut : 4.411 francs environ.
3° PROPRIÉTÉ SISE A CHAMPIGNY (SEINE), Avenue de la Fourchette, N° 8
Contenance superficielle : 420 mètres carrés environ. — Libre de jouissance.
4° MAISON à Paris, R. de Belleville, 40. C^{te} : 991 m. Rev. net : 14.449 fr. M. à p. : 130.000 fr. Adj. Ch. Not., 14 nov. M^e Dubost, not. 32, r. Mathurins. N.
5° MAISON à Paris (10^e) R. Alexandre-Parodi, 3. C^{te} : 328 m. Rev. b. : 9.250 fr. M. à p. : 110.000 fr. Adj. Ch. Not., 21 nov. M^e Leroy, not. 9, Bd St-Denis. N.

6° Jument, 6 ans, 1^m62, grosse sauteuse, vite, du fond, brillantes allures, très belle silhouette, peut porter gros poids. Granger, Pension-Manège Bertho, 48 bis, impasse d'Antin. 937

7° On demande cheval de selle de 3 à 4 ans, étalon si possible très fort et membré, très grand, ayant beaucoup d'allure, énormément de tempérament, ni dressé, ni monté encore, qui porte la tête haute, susceptible de faire bon cheval d'obstacles. S'adresser au Manège Pellier, 3, rue Chalgrin, Paris. 941

8° On demande hongre ou jument, 1^m62 minimum, ayant eu quelques succès en concours, facile à monter sur l'obstacle, pouvant faire bon service de chasse. On achèterait dans le Midi ou la Belgique si

monture sérieuse et ayant du chic. Adresser offres et renseignements complets bureau journal. 923

9° On demande à acheter pur sang ou anglo-arabe, 1^m60 minimum, huit ans maximum, ayant silhouette, pour service dur, sage et très bon sauteur. Préférence à lauréat concours. Photo. Bureau journal. 924

10° A vendre nu ou tout attelé à « Lady cart » cause achat auto. Fleuret 1/2 s. par Narcisse et Quinine par Fuschia, gagnant de plusieurs prix. 1^m61, robe noire, sans tare, très doux attelé et monté, 2.500 fr. nu — S'adr. à M. Jean Lacoste, la Clotte, Barsac (Gironde). 943

11° A vendre cause auto : 1° Cheval bai, 7 ans, 1^m60, 1.100 fr.; 2° Jument baie, 9 ans, 1^m60, 1.200 fr.; 3° Cob du Gers, 10 ans, 1^m54, 760 fr. Les 2 premiers forment une paire parfaite, de tout repos. La jument idéale montée. Toutes garanties, papiers, photos. — Vicomte Jean de Rasily, à Baubigné, Château-Gontier (Mayenne). 944

12° « Fair Jenn » jument alezane, 1^m65, 6 ans, fille de p. s. très jol. modèle, vite aux trois allures, aplombs parfaits, longue queue, a chassé en Belgique et couru des drags, sage, peur de rien. — M. E. Grau, 12, rue de la Ferme, Neuilly. 947

13° Jolie jument alezane près du sang, 12 ans, 1^m61, très douce, adroite, bonne sauteuse, nette, sauf feu antérieur ancien, montée régulièrement par une dame, a chassé, 700 fr. — Bureau Journal. 948

14° Irlandais, 8 ans, bai, 1^m70, peut porter gros poids, gros sauteur, très léger cornage nuisant pas service, photo sur demande, 1.500 fr. — Lieut^e Collignon, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). 949

15° A vendre, pour cause de double emploi, Mors. 50 chevaux modèle 1909, en bon état (occasion). — Ecrire rue d'Orléans, 17, Saumur (M.-et-L.). 945

16° A vendre à cause de double emploi un excellent fusil calibre 12, canon choke

plein gauche, demi-choke à droite, rectifiés, acier mandriné, demi-bloc, gachette interruptrice, éprouvé, poudre T. ayant peu servi, au plus offrant à partir de 280 fr. — S'adr. à M. Lacour, Le Merlerault (Orne). 942

17° On demande capitaux à 3 % pour élevage et commerce de chevaux de selle, on donnerait au prêteur facilité d'essai gratis sur tous les chevaux et achats facultatifs, ou intérêts sur tous les chevaux de concours Hippique et concours selle Paris, Saumur, etc. On donnerait garanties suffisantes selon la somme. — S'adresser Bureau du Journal. 946

ÉCHOS

Au Salon de l'Automobile de Berlin, les phares Blériot sont les seuls phares français placés sur des voitures exposées dans les stands.

Malgré la formidable concurrence allemande, les marques Mors, Clément Bayard, Fiat, Minerva, Mathis, etc., ont tenu à garnir leurs voitures de luxe avec des phares de la grande marque française.

**

AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de St-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français; sa véritable appellation serait St-Raphaël Quinquina-Exportation, mais le nom

est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de « Raphaël-Export ».

**

L'ÉVOLUTION DE L'AÉRONAUTIQUE

L'histoire de l'Aéronautique est bien jeune encore et pourtant les progrès réalisés en cette matière sont immenses. On peut affirmer que jamais une industrie n'avait évolué jusqu'ailleurs aussi rapidement.

On ne saurait trop souligner l'intérêt que présentera lors de la prochaine Exposition de la Locomotion Aérienne qui se tiendra au Grand Palais en décembre prochain, la section rétrospective. — L'évolution aéronautique a été si rapide que bien des détails ont pu échapper aux profanes qui seront heureux de l'occasion qui leur sera offerte de s'en remémorer les principales périodes.

BIBLIOGRAPHIE

Les oiseaux nuisibles de France et les modes de chasse ou de piégeage propres à leur destruction, suivi de quelques considérations sur les buses et le faucon cresserelle par le Prince E. d'Arenberg.

Illustré de 20 planches en couleur d'après les aquarelles de Mahler. Prix : 5 fr. franco, par poste 5 fr. 30.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris P. Monod, directeur.



BRISE EMBAUMÉE
VIOLETTE
ED. PINAUD. PARIS

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES
des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES À CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par TOPIQUE DECLIE-MONTET
PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS
50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies